

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

**Conseil des Droits de l'Homme
13^{ème} session ordinaire**

**Intervention de S.E. Monsieur Omar Hilale
Ambassadeur, Représentant Permanent du
Royaume du Maroc**

Panel sur :

**« L'impact de la crise financière et économique
globale sur la réalisation universelle et la jouissance
effective des droits de l'homme »**

Genève, le 1^{er} mars 2010

Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite de la tenue de cette discussion hautement importante sur l'impact de la crise financière et économique globale sur la réalisation universelle et la jouissance effective des droits de l'homme. Ce panel démontre la capacité du Conseil des droits de l'homme d'être au diapason des événements et d'apporter des solutions aux crises, vues à travers le prisme des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

Malgré l'optimisme qui prévaut parmi les milieux économiques et financiers, nous constatons avec regrets que, l'impact de la crise continue de générer une situation dure aux pays en développement, en particulier africains, menaçant la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels et le droit au développement.

Cette situation exige une action concertée de la communauté internationale et des mesures économiques qui doivent déboucher sur une amélioration des droits économiques et sociaux en faveur d'une économie plus équitable et responsable.

Monsieur le Président,

Le Maroc, conscient que les retombées de ces crises sur les droits de l'homme exigent des réponses globales où l'approche sociale et humaine doit être au cœur des préoccupations, s'est empressé de mettre en place des mécanismes adéquats pour conforter la stabilité macro-économique en créant un comité de veille stratégique. Ce comité a mené son action selon une approche concertée qui comprend quatre volets : social, financier, commercial et formation, accordant une place prioritaire à la réalisation des droits économiques et sociaux.

Cette approche a permis au Royaume de connaître une résilience solide face à ces crises grâce, notamment, à une saison agricole exceptionnelle en 2009, un système financier et monétaire solide et stable, l'accélération de l'investissement et le renforcement du pouvoir d'achat des citoyens pour soutenir la consommation intérieure.

A cet égard, la Banque Mondiale a estimé, récemment, que le Royaume a su contenir l'impact de la crise mondiale et réduire ses retombées sur l'économie nationale. Ajoutant que « grâce aux réformes économiques appropriées initiées par le gouvernement, le Maroc a pu maintenir, contrairement à beaucoup de pays, une économie solide dans un contexte international très difficile ».

Ce résultat a permis au Royaume de poursuivre sa stratégie globale de promotion et de protection de tous les droits de l'homme.

En effet, les droits de l'homme continuent de bénéficier de l'attention pleine et entière du Gouvernement marocain. D'une part, dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain lancée par Sa Majesté le Roi en 2005 et d'autre part, à travers les réalisations concrètes enregistrées par les programmes de développement mis en œuvre par les agences de développement régionales afin de permettre aux habitants de ces régions de jouir pleinement de leurs droits économiques, sociaux et culturels.

Enfin, nous tenons à souligner le rôle du tissu associatif qui a été consolidé par la mise en place de structures publiques chargées de promouvoir l'économie sociale et solidaire. Ce qui fait de celle ci une alternative appropriée au développement et de création d'emplois.

Je vous remercie Monsieur le Président.